

Statuts de protections et de menaces

Annexe (s) directives habitats : Annexe I Directive Oiseaux

Protection nationale : Oui - Espèce protégée par la loi française de 1976

Livres rouges : Nicheur rare en France CMAP 3 – Rare en Europe SPEC 3

Tendances des populations : Europe : stable – France : stable

Conventions internationales : Annexe II Convention de Berne - Annexe II Convention de Bonn - Annexe II convention de Washington - Annexe CI Règlement CEE /CITES

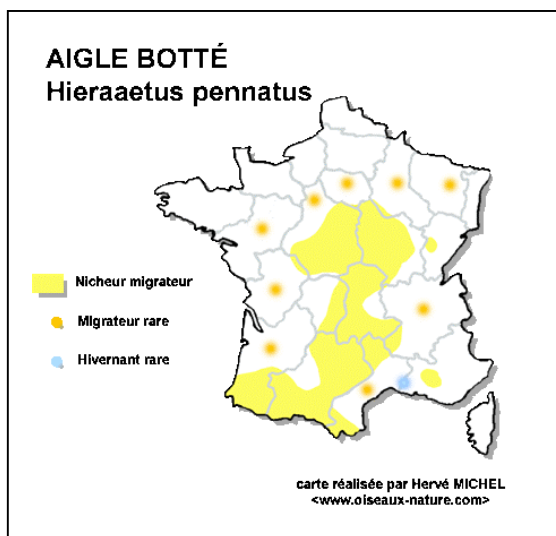
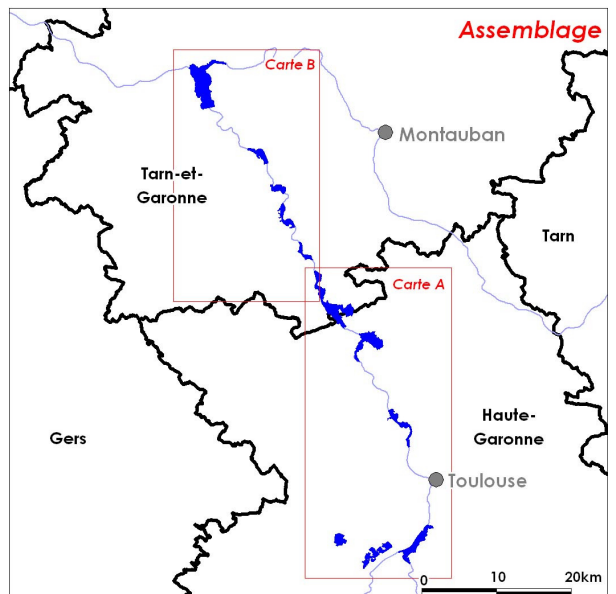
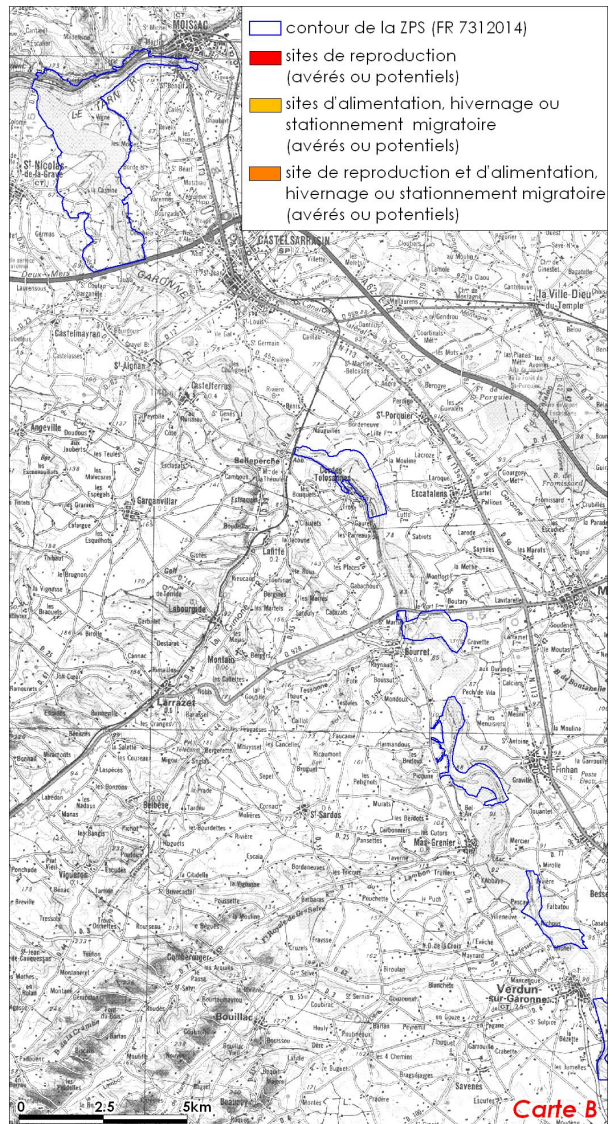
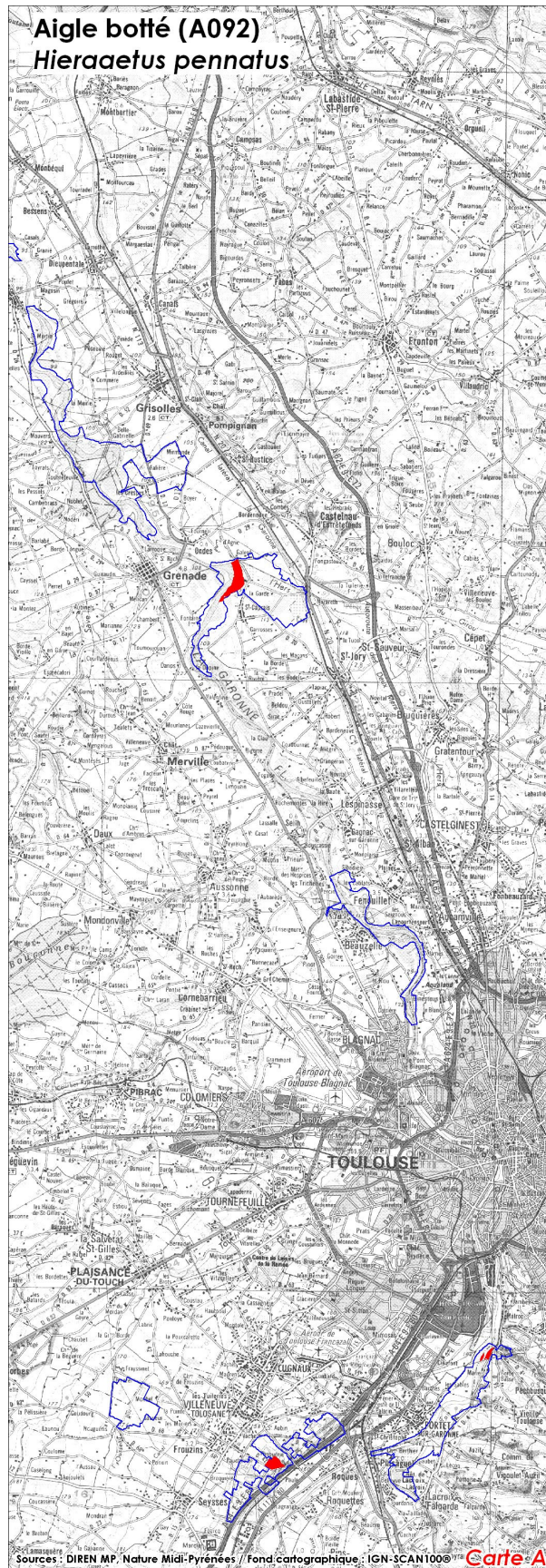


Photo : Philippe Tirefort

Répartition sur le site



Aigle botté *Hieraetus pennatus*

Code Union Européenne : A092

Description de l'espèce

Taille de l'oiseau : 42 -51 cm

Envergure : 110 - 135 cm

Migrateur

Ce petit aigle existe sous deux formes ; la forme claire (voir photo) est la plus facile à reconnaître car la zone blanche du ventre et de l'avant de l'aile contraste nettement avec l'extrémité et l'arrière de l'aile lorsque l'oiseau est vu par dessous. La forme sombre est plus délicate à distinguer car ressemblant alors à un Milan noir. Le dessus est par contre semblable pour les deux formes ; de larges bandes dorées traversent les ailes, nettement plus contrastées que chez le milan. Un croissant très clair souligne aussi le bas du dos.

Ecologie générale de l'espèce

L'habitat type de l'Aigle botté est constitué de coteaux boisés de faible altitude (300 à 600 m) traversés par des vallées plus ou moins bocagère.

Son régime alimentaire est très éclectique ; petits mammifères, oiseaux, reptiles, insectes... qu'il capture au vol ou à l'affût.

Le nid d'une certaine importance, est construit le plus souvent dans un vieux chêne dans le tiers supérieur d'un coteau ou en crête.

Les deux œufs sont pondus entre la mi-avril et la mi-mai couvés principalement par la femelle pendant 35 jours.

Les jeunes quittent le nid environ 60 jours après l'éclosion.

Le départ en migration a lieu en septembre vers l'Afrique tropicale, les jeunes partant le plus souvent avant les parents.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : Année 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : Année 2000 (non précisée par l'observateur)

Observateur(s) : Cédrick Marchal, Sylvain Frémaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des population sur le site : Nicheur et migrateur

Abondance sur le site Natura 2000 : 2 couples nicheurs

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Important, malgré une densité plus forte sur le piémont pyrénéen par exemple. L'espèce est très localisée et rare.

Tendance d'évolution des populations : Paraît stable.

Synthèse globale sur l'état de conservation : Moyen ou dégradé

Habitat de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : Code corine : 44.61 – 44.612

L'état de conservation des vieilles peupleraies est dégradé sur l'ensemble du site.

Effets des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La coupe systématique des vieux arbres dans les habitats forestiers favorables à l'espèce, extension des plantations de peupliers.

La création de nouvelles pistes sur les zones occupées par l'espèce.

L'électrocution sur les structures moyenne tension, cause de mortalité avérée.

Objectifs conservatoires sur le site

Maintien des superficies boisées en état des sites de nidifications.

Préconisation de gestion conservatoire sur le site

Commentaires éventuels :

Actions (s) :	
Fiche (s) :	
Acteurs concernées :	

Sources documentaires

- Desaulnay P. 1983.- L'Aigle botté dans les pays pyrénéens et la Gascogne. Bull. A.R.O.M.P., 7 : 1-13. Museum Toulouse.
- CARLON J. 1984,- Observations sur le comportement de l'Aigle botté *Hieraetus pennatus*. Alauda 52(3) : 189-203.
- CARLON J. 1985,- Sur le comportement de l'Aigle botté *Hieraetus pennatus* notes complémentaires. Alauda 53 : 111-114.
- Gensbol B. 1984. – Guides des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient. Edition Delachaux et Niestlé.
- Géroutet P. 1965/1984. –Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Edition Delachaux et Niestlé.